

Plan d'accélération industrielle

Le détail du besoin en formation

● **Le secrétariat d'État chargé de l'investissement vient de faire le point sur les besoins en formation pour les contrats de performance signés à fin mai 2017. Près de 280.000 profils devront être formés d'ici fin 2020 principalement dans le textile et l'offshoring.**

Plus de 278.015 profils devront être formés d'ici 2020 afin de répondre aux besoins du Plan d'accélération industrielle. L'information a été relayée récemment par le secrétariat d'État chargé des investissements qui a fourni un bilan des besoins en formation pour les contrats de performance signés à fin mai 2017. Dès 2018, les besoins en formation sont estimés à 83.417 profils entre cadres, ingénieurs, opérateurs et techniciens. La tendance va se poursuivre crescendo pour atteindre

91.468 profils en 2019 et 103.130 personnes en 2020. Sur le plan sectoriel, ce sont d'abord les secteurs du textile et de l'offshoring qui se taillent la part du lion avec respectivement un besoin de 65.205 et 50.000 profils. L'automobile n'intervient qu'en 3^e position avec un besoin estimé à 39.351 à l'horizon 2020. Les écosystèmes cuir, construction et OCP devront réussir à former chacun environ 20.000 profils. La ventilation régionale de ces profils montre naturellement une concentration dans les grandes régions du

royaume. Ainsi, près d'un tiers des besoins sont concentrés dans la Région Casablanca-Settat avec un total de 120.059 principalement dans le secteur de l'offshoring (27.821) et du textile (25.758). Les besoins en formation seront de 36.199 profils en 2018, de 39.537 en 2019 et de 44.323 en 2020. Vient ensuite la Région Rabat-Salé-Kénitra avec 45.270 opérateurs, cadres et techniciens à former principalement dans le secteur de l'automobile (pas moins de 17.000 profils) et de l'offshoring. La 3^e région la plus dyna-

mique à ce niveau est celle de Fès-Meknès avec un besoin de 28.248 personnes dont près du tiers dans le secteur du textile. Pour rappel, le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 encourageait la mise en place d'une offre de formation adaptée aux besoins en compétences de l'industrie pour assurer une meilleure adéquation de cette offre aux besoins des entreprises. Des aides directes à la formation sont aussi allouées dans le cadre de la nouvelle stratégie. Les mesures d'accompagnement prévues pour les entreprises du secteur, dans le cadre des contrats de performance conclus visent notamment la mise en place d'un plan de formation couvrant 100% des besoins des écosystèmes.

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naïm@leseco.ma